



INTRODUCTION

Fondée en 1994, « Les Lutins du Vexin » sont une association loi 1901, à but non lucratif, gérée par un Conseil d'Administration.

Au départ l'association avait pour mission l'accueil périscolaire à Haravilliers. L'encadrement était assuré par des mamans bénévoles. L'année suivante, en 1995, l'activité s'est étendue aux mercredis et aux vacances scolaires.

C'est en 1997 que l'association reçoit l'habilitation de la DDJS pour 40 enfants (maternels et primaires).

En 1998, ouverture de la crèche d'Haravilliers avec une capacité d'accueil de 16 berceaux (bébés de 2 mois à 2 ans et demi).

En 2001, ouverture de la crèche de Marines dans une aile de l'hôpital Jean Baptiste Cartry avec une capacité d'accueil de 20 berceaux.

En 2004, l'intercommunalité du Val-de-Viosne délègue à l'association la gestion de l'accueil collectif de jeunes mineurs de Marines.

Trois ACM accueillent les enfants les mercredis et les vacances scolaires :

- Marines a une capacité d'accueil de 96 enfants (48 enfants de plus de 6 ans et 48 enfants de 3 à 6 ans)
- Chars a une capacité d'accueil de 60 enfants (36 enfants de plus de 6 ans et 24 enfants de moins de 6 ans).

Depuis Septembre 2021, un accueil périscolaire est ouvert à Santeuil :

- Santeuil a une capacité d'accueil de 40 enfants (24 enfants de plus de 6 ans et 16 enfants de 3 à 6 ans)

Siège social et administratif :

7, Boulevard Gambetta

BP 90 003

95640 MARINES

Tél fixe : 01/30/39/99/ 39 Siret : 419 455 761 000 58

L'association est représentée par des membres du bureau, avec une Présidente et par un conseil d'administration.

I. Présentation de la structure.

L'accueil périscolaire « Pinocchio » fait partie d'un complexe regroupant le périscolaire, l'école maternelle, l'école élémentaire et la cantine.

La structure peut accueillir jusqu'à 40 enfants âgés entre 3 et 10 ans.

Les enfants sont scolarisés à l'école de Santeuil et à l'école de Brignancourt.



1) Coordonnées du Centre

Accueil périscolaire « Pinocchio » - 95640 Santeuil

Téléphone : Karine BIVONA → 06.79.57.13.50

Lucie DEMAY → 07.49.07.35.01

Mail : periscolaire.santeuil@gmail.com

Au sein de l'accueil « Pinocchio », les enfants de moins de 6 ans et de plus de 6 ans sont séparés durant les temps d'accueil: Ils ont choisi leur nom en début d'année scolaire.

- **Les « Giminy »: Sont les enfants des classes de la maternelle (Moins de 6 ans)**
- **Les « Gepetto »: Sont les enfants des classes de l'élémentaire (Plus de 6 ans)**

2) Les locaux

L'équipe d'animation dispose d'une salle dans l'école de Santeuil. Elle est située au premier étage d'un des bâtiments scolaires avec une capacité maximale de 19 personnes. Dans cette salle se trouve :

- Une grande toilette
- Une petite kitchenette (non pédagogique)
- Le réfectoire, qui nous permet d'accueillir les enfants au périscolaire le soir, afin que les enfants de chaque tranche d'âge aient leur salle d'activité.
- Un escalier donnant accès au deuxième étage où il est interdit pour les enfants d'y monter pour des questions de sécurité. Cet étage donne accès à plusieurs salles, dont une qui est pour l'équipe, dans laquelle est stocké du matériel ainsi que les affaires personnelles de l'équipe. Une autre salle sert de bureau pour le référent, mais également de salle de pause.



3) Les différents horaires des accueils

Sur chaque temps d'accueil, sera proposées différentes activités par les animateurs. Des plannings seront disponibles sur le site internet des lutins du Vexin et affichés à la grille de l'école pour les familles.

Les activités ne sont pas organisées de manière intensive mais initiatique pour la découverte de nouvelles activités. Aucune n'est obligatoire pour les participants qui montrent de l'appréhension ou une frustration. C'est pourquoi les animateurs accompagneront et guideront les enfants pour une approche pédagogique. Des petites activités peuvent être pensées par l'équipe afin de les proposer aux enfants dans le refus.

La mise en place de ces activités demande une organisation minutieuse et réduit la place de l'animation. Il faut réussir à inclure les projets d'activités de l'équipe pédagogique et ceux des enfants dans un programme planifié. Le travail de l'ensemble des acteurs (enfants et adultes) réside essentiellement dans ce domaine, afin de répondre aux besoins et aux envies de chacun.

II. Présentation des temps d'accueils et de l'équipe pédagogique.

1) Pause méridienne: 11h30-13h30

En période scolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi, les enfants sont accueillis pour la pause méridienne. Malgré le temps restreint, l'équipe se mobilise au mieux pour répondre aux besoins des enfants et respecter le rythme de chacun.

La pause méridienne s'effectue en 2 services :

Le premier de 11h30 à 12h15 et le second de 12h35 à 13h20.

L'équipe d'animation, composée de 3 ou 4 animateurs, se répartie les enfants en fonction de leur classe pour les animations du temps méridien.

Un animateur se détache lorsqu'il faut récupérer les enfants du premier service qui sortent de la cantine. Il s'assure que les enfants se soient lavé les mains et fait l'appel.

Les enfants qui vont manger au second service passent aux toilettes puis se rangent devant l'entrée de la cantine avant de rentrer dans le réfectoire, une fois celui-ci nettoyé après le premier service. Un animateur se charge d'assurer le calme avant qu'ils rentrent dans la cantine. C'est une dame de cantine qui les fait rentrer.

Deux animateurs viennent récupérer les enfants de petite section et moyenne section qui ont mangé au premier service. Ils vont dans leur classe pour aller aux toilettes et se laver les mains. L'ATSEM vient avec ces deux animateurs pour aider à ce moment de vie quotidienne et le relais se fait avec les animateurs dès que les enfants ont terminé afin que les PS et MS soient totalement avec les deux animateurs pour les activités jusqu'à 13h20.

C'est la mairie qui emploie un prestataire pour la restauration et le service dans la cantine. L'équipe d'animateurs de l'association s'occupe uniquement du temps d'animations des enfants qui sont dans la cour avant ou après qu'ils aient mangé.

2) Périscolaire du soir : 16h30 -19h00

En période scolaire, les enfants en maternel et primaire sont récupérés dans leur classe par l'équipe d'animation à 16h30. Un animateur récupère également les enfants qui prennent le bus de l'école de Brignancourt et qui se rendent à Santeuil pour le temps périscolaire.

Le goûter se fait de 16h30 à 17h00. Ensuite, l'équipe propose aux enfants des classes élémentaires de faire leurs devoirs avec un animateur durant environ une demi-heure (Ce n'est pas une obligation pour l'enfant, ni une étude dirigée). Les devoirs doivent-être vérifiés par les familles à la maison.

Nous proposons tous les soirs des animations à vos enfants en fonction de leur âge.

L'équipe doit aussi être capable de mettre en place des projets, pour le plaisir des jeunes que nous accueillons. Ces projets peuvent être à l'initiative des animateurs pour satisfaire les attentes des jeunes mais aussi à l'initiative des participants souhaitant mener à bien des projets, les réaliser de A à Z (spectacle, jeux, ambiance, décoration...). Il est primordial de construire les animations en répondant aux envies des jeunes, qui en sont acteurs et de les accompagner dans leurs démarches pour les aider à concrétiser leurs projets.

3) L'équipe d'animation :

La coordinatrice des périscolaires de l'association(Karine)

- Elle a la responsabilité du bon déroulement des accueils
- Elle élabore le projet pédagogique avec l'équipe d'animation et est garante de sa mise en place,
- Elle coordonne les acteurs figurants sur l'organigramme,
- Elle assure le recrutement et le management des équipes (réunions, programmes d'activités, accompagnement de projets, plannings de présences et tableau d'émargement...),
- Elle est conseil et formatrice de l'équipe pédagogique (disponible et à l'écoute).
- Elle est garante de l'intégrité morale et physique des enfants et des animateurs,
- Elle assure le suivi et le contrôle des normes d'hygiène et de sécurité, et m'occupe du suivi sanitaire des enfants et de l'état de l'infirmerie avec l'animateur référent.
- Elle assure la fonction administrative et financière (menus, inscriptions, facturation, règlement...),
- Elle assure les relations avec Les Lutins, les parents, les prestataires et autres acteurs (médecin, gendarmerie, DDCS)

L'assistant sanitaire

Tous les animateurs sont formés chaque année aux Premiers Secours (PSC1). Ils sont responsables du stock de l'infirmerie et de la retransmission de tout soin dans le cahier d'infirmerie. Aucun traitement sans ordonnance médicale ne peut être administré par un animateur ou par la directrice. Ainsi, nous demandons aux familles de ramener les traitements à donner à leur enfant temporairement lors de maladie, avec l'ordonnance médicale. Aucun médicament n'est gardé sur la structure. Si l'enfant a une allergie importante, un PAI sera demandé à la famille.

Pour les petits bobos à panser ou pour confier les petits soucis de la journée, l'assistant sanitaire à un rôle de confident, il rassure l'enfant.

L'économiste

Il a un rôle très important en ce qui concerne l'organisation de la vie quotidienne et c'est tout naturellement qu'il s'inscrit dans le projet pédagogique.

En ce qui concerne l'organisation des repas la semaine, la mairie de Santeuil passe par un prestataire. L'association « VIE » s'occupe des enfants dans la cantine durant le temps de repas du midi. Elle reçoit les repas le jour même, froids. Il ne cuisine pas mais réchauffe les plats déjà élaborés.

L'animateur référent

Son rôle est de coordonner l'équipe d'animation et de faire le lien entre les différents protagonistes et la direction. Il a un petit rôle administratif lorsque la directrice est absente de la structure, mais son rôle est avant tout pédagogique auprès de l'équipe d'animation. Il est force de propositions en ce qui concerne l'élaboration et la mise en place de projets d'animations. Il peut organiser ou mener des réunions d'informations ou de préparation. Il s'occupe de la gestion du matériel pédagogique de sa structure (inventaires, commandes, rangement...).

Les animateurs

Les animateurs et les animatrices sont des adultes référents auprès des enfants. Ils sont garants du bon déroulement de la vie quotidienne et accompagnent les participants dans tous les petits moments de l'accueil. Les animateurs sont référents d'un groupe d'enfants et ont la responsabilité de l'hygiène corporelle et morale des enfants. Ils peuvent-être amenés à changer de groupe d'enfants ou de structure durant l'année.

Ils élaborent des projets d'animations et d'activités qui répondent aux attentes et aux besoins des jeunes. Il est important qu'ils fassent un bilan des projets d'animations qu'ils ont proposé, avec puis sans les enfants, afin de faire un constat sur la réussite ou l'échec de ceux-ci. Ainsi ils pourront être réutilisés par des collègues ou retravaillés et réadaptés.

A l'accueil périscolaire « Pinocchio » l'équipe d'animation périscolaire présente le soir et le midi est composée de 3 animateurs : Lucie (référente), Sébastien et Justine. Sur le temps du midi, Priscillia et Blanche interviennent en plus.

L'entretien des locaux

C'est le prestataire employé par la mairie de Santeuil qui en a la charge. Tout le monde est sensibilisé à l'état de propreté de la structure, ce qui facilitera le nettoyage de la structure. Tout en responsabilisant les enfants, nous partons du principe que chaque bêtise se répare et nous accompagnons les jeunes qui n'ont pas respecté les règles de vie. Si des dégradations ont lieu, les enfants réparent ou nettoient ce qu'ils ont détérioré, toujours accompagnés d'un adulte référent. L'équipe d'animation s'occupe de l'entretien de la cuisine non pédagogique ainsi que le bureau. Elle dispose du matériel fourni par l'association afin de nettoyer 1 à 2 fois par semaine la pièce.

III. Les objectifs et moyens mis en place :

Généraux	Opérationnel	Outils / Actions
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rendre l'enfant « acteur » de ses loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre la personnalisation et l'appropriation des espaces de l'aménagement par les enfants ➤ Proposer plusieurs activités pour que l'enfant puisse se positionner sur un choix 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Décoration de la cantine et de la salle d'activité par les enfants et les animateurs tout au long de l'année pour une meilleure appropriation des lieux. ➤ Construction de plannings en équipe chaque mois/trimestre. ➤ Recueil des souhaits des enfants.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faciliter l'intégration de l'enfant au sein du collectif 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprendre à gérer le sentiment de frustration ➤ Accompagner l'enfant vers l'estime de soi ➤ Considérer l'enfant au sein du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet Animal Crossing. ➤ En proposant des jeux et activités ayant un but commun ➤ Activité et jeux en lien avec l'expression corporelle et orale. ➤ En faisant participer les enfants aux tâches de la vie quotidienne sur les temps périscolaires ➤ Affichage ludique.

Rendre l'enfant « acteur » de ses loisirs : L'intérêt n'est pas de forcer l'enfant à se positionner sur tel ou tel choix, ou de le faire participer de force à une activité ou un temps d'échange mais bien de lui susciter l'envie de le faire sans obligation. Tout le travail mis en place autour de la décoration des lieux par l'équipe ainsi que la participation de chacun à embellir leur espace de loisirs permette de créer un espace où chacun et chacune peut trouver sa place.

Faciliter l'intégration de l'enfant au sein du collectif : Pour un enfant, mettre des mots sur des ressentis est souvent compliqué... Nous avons remarqué que le sentiment de frustration est beaucoup présent chez les enfants de plus de 6 ans. La frustration se manifeste par **des attitudes variées allant du découragement à la tempête émotionnelle**. Elle s'oppose au système de récompense qui vient valoriser les efforts et augmenter la motivation à reproduire l'action. La frustration dans les cas observés survient généralement quand il y a un sentiment d'échec ou non résolution d'une tâche à la suite d'un jeu, et de manière personnelle.

Il est utile de faire un lien entre la gestuelle et les émotions par le biais d'activités d'expressions et des outils adaptés à leur âge. L'équipe d'animation prend en compte ce constat et propose tout au

long de l'année des activités/jeu permettant de réduire ce sentiment de frustration afin de transformer ce sentiment en patience.

Les activités seront organisées autour des quatre principes suivants :

- **Faire faire / Faire jouer :**

L'animateur demande un type de réalisation précise, ou impose un modèle, ou organise des jeux. Cela correspond souvent à une situation d'apprentissage d'une technique précise.

- **Faire avec / Jouer avec :**

Les enfants et l'animateur réalisent ensemble (création collective). L'animateur est à la disposition des enfants pour réfléchir avec eux (ex : comment faire une locomotive en carton ?...). L'animateur est le meneur, l'arbitre ou le démonstrateur. Cette attitude lui permet de faire découvrir, de réguler les relations entre participants, de réunir un groupe autour d'une même activité, d'un même projet.

- **Laisser faire /Laisser jouer :**

L'animateur assure une présence, en étant disponible, et laisse les enfants choisir leur jeu, leur activité, leurs matériaux et leur façon de faire. Attention, laisser faire ne veut pas dire « ne rien Faire » : l'animateur reste le garant de la sécurité et intervient s'il est sollicité.

- **Donner à faire / Donner à jouer :**

L'animateur propose mais n'impose pas. Il intervient en créant un milieu riche pour susciter des idées de réalisations spontanées, mais son activité principale se situe avant l'activité, en aménageant le milieu, en rassemblant le matériel de telle sorte qu'il permette des activités riches.

L'EVALUATION DU PERSONNEL PEDAGOGIQUE

Les animateurs font l'objet d'analyse et d'évaluation, par rapport à leur projet d'animation, leurs attentes et leurs craintes. Un tableau récapitulatif les accompagne pour les aider à se former, à évoluer. Régulièrement les animateurs sont conviés à s'entretenir avec la direction afin de faire un bilan sur différents critères:

- La gestion de la vie quotidienne (horaires, rangement...)
- L'intégration au sein de l'équipe
- L'implication dans les projets communs (l'entraide / le travail collectif)
- La participation des enfants afin qu'ils deviennent acteurs et non actifs
- La mise en place de projets personnels (force de propositions)
- Le respect du projet pédagogique
- Les objectifs à réaliser

CONCLUSION

Ce dossier met en avant le fonctionnement d'un accueil tout en répondant à des valeurs éducatives que chaque membre de l'équipe respecte. Il est utile pour se projeter dans la vie du groupe, dans le cadre de vie à Santeuil mais aussi pour donner vie au projet collectif sur place. Chaque adulte s'engage sur l'action éducative définie dans son contrat de travail.

Ce projet pédagogique constitue une réflexion collective qui définit les objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre. Il n'est pas figé, il peut se voir modifier à tout moment, ce projet est un support permanent pour les animateurs. Si un membre de l'équipe souhaite revenir sur un point, le développer ou rajouter une partie qui lui semble nécessaire, le projet pédagogique sera complété après discussion.

L'accueil de périscolaire a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif, récréatif qui répond à des besoins importants pour les parents, besoins de garde, de sécurité, d'apprentissage à la vie quotidienne en collectivité et en loisirs collectifs. Il doit prendre en compte l'individu à part entière, nous devons l'aider à s'exprimer, s'épanouir, à se construire pour l'amener à être autonome et que les enfants aient le choix de leurs loisirs. L'équipe d'animation doit travailler en cohérence et harmonie avec les partenaires de vie de l'enfant.

Nous demandons à l'équipe de s'impliquer, de s'entraider, d'observer et qu'elle sache réagir en vue d'optimiser le déroulement de l'accueil des participants.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bons préparatifs et une agréable année.

Signatures des membres de l'équipe:

Lucie DEMAY

ANNEXE : Liste des projets mis en place sur l'accueil périscolaire pour l'année 2023/2024

Les projets d'animations seront proposés au trimestre sur les temps du midi par l'équipe d'animation.

Quelques projets mis en place sur la structure les midis et soirs :

- Projet Atelier d'écriture /création d'une histoire.
- Projet danse
- Projet « Village » sur le thème d'Animal crossing